

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PROMEPAR OBLI COURT TERME (FR0010725861 – part O)

PROMEPAR AM – Groupe BRED Banque Populaire

Objectifs et politique d'investissement

PROMEPAR OBLI COURT TERME, (ci-après « le Fonds ») est un FCP de classification « obligations et autres titres de créances libellés en Euros ». Son objectif de gestion est de dégager, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) nette des frais de gestion réels de l'OPCVM, en investissant sur des titres obligataires émis par des sociétés privées et des entités publiques ou semi-publiques avec une maturité maximum de 2 ans et une sensibilité moyenne au risque de taux comprise entre 0 et 2.

Le Fonds investit en titres de créance des marchés obligataires et/ou monétaires, de maturité maximum de 2 ans, à taux fixe, taux variable ou taux indexé, convertibles ou non, émis par des entités privées, publiques ou semi-publiques sans restriction de notation. Toutefois, le Fonds sera investi sur des obligations de catégories dites « Investment Grade » ou « High Yield » (titres à haut rendement, dits 'spéculatifs'). L'exposition aux titres à haut rendement dits 'spéculatifs' pourra représenter au maximum 70% de l'actif net.

Les titres sélectionnés font l'objet d'une analyse qualitative et quantitative sur des critères fondamentaux et techniques faisant essentiellement appel à l'analyse crédit.

L'appréciation par le gérant de la qualité d'un titre se fonde sur la durée de vie et la qualité de crédit de l'instrument, sur sa classe d'actif, sur sa liquidité et sa rentabilité, ainsi que sur les risques opérationnels et de crédit liés à la structuration de cet instrument (par exemple, sa conversion à taux variable). La sélection des signatures autorisées et la recommandation en matière de durée de placement sont établies par le gérant, avec l'appui des analystes crédit de la société de gestion ou de son groupe d'appartenance, des recherches crédit de sociétés tierces, des analyses des trois agences de rating (S&P, Moody's et Fitch) ou de toute autre source d'information.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

La fourchette de sensibilité aux taux du Fonds sera comprise entre 0 et 2.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 20% de l'actif net, le Fonds pourra être investi en parts ou actions d'OPCVM français ou européens.

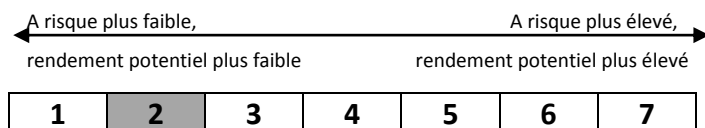
Enfin, le Fonds pourra recourir à des dépôts ainsi qu'à des emprunts d'espèces. En revanche, le Fonds n'investira pas sur les marchés d'actions (en titres directs ou via des OPCVM actions) et n'interviendra pas non plus sur les marchés à terme fermes et conditionnels, réglementés ou de gré à gré.

La part O est la part ordinaire.

Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour de bourse ouvré (à l'exception des jours fériés légaux en France) avant 12h et réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

La durée de placement minimum recommandée est de 1 an.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition aux marchés de taux explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risque non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : Le risque de crédit correspond au risque qu'un émetteur fasse défaut et ne puisse pas faire face à ses engagements, en l'occurrence l'obligation de rembourser au prix et à la date prévue un titre de créance qu'il avait émis. Sans aller jusqu'au défaut, une simple dégradation de la qualité d'un émetteur, au travers d'un abaissement de la notation financière attribuée à cet émetteur pourra entraîner une baisse de la valeur des titres.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

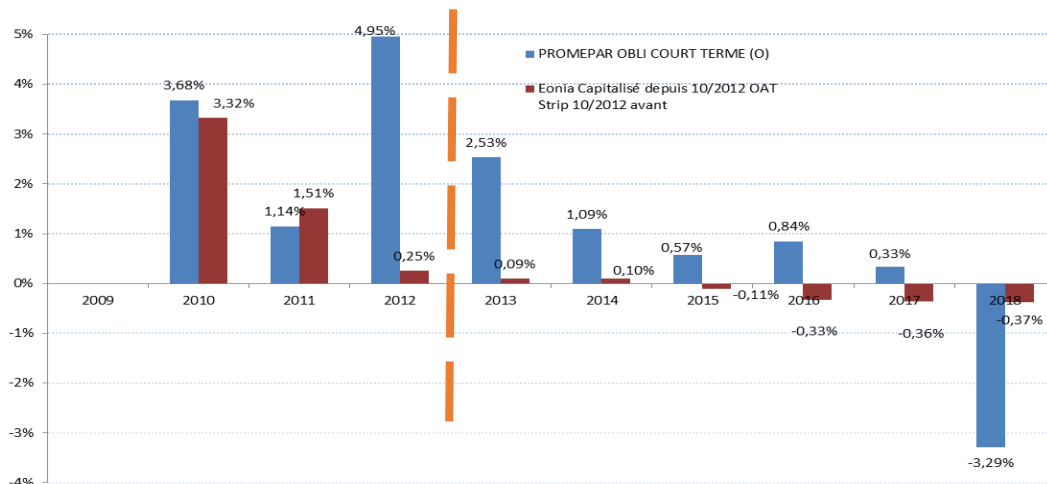
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,36% *
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 29 juin 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.promepar.fr.

Performances passées



La performance est calculée coupons nets réinvestis.

Les performances de l'OPCVM indiquées dans le graphique précédent ont été calculées en Euros et incluent les frais courants ainsi que les éventuels frais de transaction. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'elles ne constituent en aucun cas une indication fiable des performances futures.

Année de création de la part O : 2009

NB : Promepar Obli Court Terme a changé d'objectif de gestion, de stratégie d'investissement et d'indicateur de référence le 14/01/2013.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes les autres informations pratiques sont disponibles auprès de PROMEPAR AM par écrit à Tour FRANKLIN – La Défense 8 – 92042 Paris La Défense cedex, par téléphone (01.40.90.28.60) ou email (promepar.assetmanagement@bred.fr).

La valeur liquidative est disponible auprès de PROMEPAR AM ou sur le site internet www.promepar.fr et les sites d'informations financières.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de PROMEPAR AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.promepar.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.promepar.fr et un exemplaire peut vous être remis sur simple demande.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
PROMEPAR AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/03/2019